



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

7 août

En 1659, à *Paris*, Monsieur Vincent prend possession du prieuré de Saint-Lazare, au nom de la Compagnie. En fait il y a déjà vingt-sept ans que la Maison-Mère y est installée. Mais l'union du prieuré à la Congrégation a soulevé des contestations : des religieux — les Victorins et les Génovéfains — et les chevaliers de Saint-Lazare se sont prétendus lésés dans leurs droits. Alors, bien que la collation de ce bénéfice dépendît uniquement de l'archevêque de Paris, Monsieur Vincent a sollicité du Saint-Siège l'approbation de l'acte d'union. Dès le 15 mars 1635, le Pape, à cet effet, avait signé des bulles. Mais les dites bulles ne sont arrivées à Paris que vingt-trois ans après. Cette longue attente n'était pas imputable à la souveraine lenteur de la Cour Pontificale, mais à la ténacité de certains opposants coriaces. Monsieur Vincent eut tout de même, avant de mourir, la consolation de voir l'union de Saint-Lazare à sa Compagnie, assez solidement établie pour que ses fils puissent garder le vaste domaine qui, favorable à une belle vie communautaire, était devenu aussi une centrale d'œuvres d'assistance spirituelle et corporelle¹.

En 1697, à *Paris*, la VI^e Assemblée générale, après avoir été déconcertée par l'exclusive lancée par Louis XIV contre le vicaire général, M. Faure, rassemble ses suffrages sur M. *Nicolas Pierron* qui devient le quatrième supérieur général de la Mission. Il a beau faire valoir ce qu'il appelle son grand âge - il a soixante-deux ans - et verser d'abondantes larmes, l'Assemblée ne revient pas sur son choix. M. Pierron a été reçu par saint Vincent lui-même au séminaire interne, le 14 mai 1657. Sa science qui atteint l'érudition, lui a valu, entre autres postes, d'être le premier supérieur des séminaires de Saint-Flour et de l'ours. Des externes de, grande distinction, tel Claude de Saint-Georges qui, avant d'être archevêque de Lyon, occupa le siège de Tours, se réjouissent de son, élection. Tous les confrères aussi, même les députés italiens et polonais, quoique Claude-Joseph Lacour, dans son «Histoire Générale de la Congrégation» prétende le contraire ; mais il était hors de Paris, lorsqu'il composa son ouvrage ; et d'ailleurs tous les députés, même les Italiens et les Polonais, ont signé les actes de cette élection et les décrets de l'Assemblée².

En 1877, à 7 heures du matin, *le P. Boré*, accompagné de M. Henri Richen, directeur des Sœurs de la province de Cologne, et la T.H. Mère Louise Lequette, avec ses secrétaires polonaise et autrichienne, quittent Paris pour aller visiter les maisons de Pologne et d'Autriche. Leur voyage va durer jusqu'au 8 septembre³.

1) *Coste*, II, 56-58.

2) *Annales*, t. 65, pp. 293-294.

3) *Annales*, t. 43, pp. 33-111.

